

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 00334
Numéro SIREN : 419 019 880
Nom ou dénomination : A.N.C.A.

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2021 sous le numéro de dépôt A2021/011642

SARL A.N.C.A

307 route de Thônes
ZI de Viuz
FAVERGES
74210 FAVERGES SEYTHENEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL A.N.C.A
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

SARL A.N.C.A

307 route de Thônes
ZI de VIUZ
FAVERGES
74210 FAVERGES SEYTHENEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL A.N.C.A
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 17 novembre 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société A.N.C.A a été constituée en 1998 et a pour objet principal une activité de prestation d'assemblage mécanique. Elle effectue des prestations de sous-traitance uniquement pour la société Stäubli. Les derniers comptes annuels clos le 30 juin 2021 laissent apparaître les données suivantes :

- Des immobilisations corporelles après amortissements pour 231.139 euros principalement constituées de matériels et outillages (47.282 euros après amortissements) ainsi que d'agencements (170.027 euros après amortissements) ;
- Des immobilisations financières pour 15.250 euros uniquement composées de dépôts et cautionnements ;
- Un encours client de 289.780 euros composés pour 289.420 euros de créances Stäubli ;
- D'autres créances pour 19.051 euros dont 14.001 euros de TVA ;
- Une trésorerie positive de 767.926 euros ;
- De charges constatées d'avance pour 7.281 euros ;
- Des capitaux propres de 957.481 euros pour un capital social de 400.000 euros ;
- Des provisions pour risques et charges pour 75.090 euros correspondant uniquement à la comptabilisation de la provision pour indemnités de départs à la retraite ;
- Des emprunts et dettes financières pour 39.063 euros dont 36.962 euros de compte courant associés ;
- Des dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 30.562 euros dont 25.683 euros de dettes auxiliaires et 4.879 euros de factures non parvenues ;
- Des dettes fiscales et sociales pour 236.595 euros comprenant notamment 109.224 euros de congés payés chargés, 34.025 euros de primes chargées ainsi que 81.275 euros de dettes sur organismes sociaux ;
- Un chiffre d'affaires de 1.814.303 euros uniquement constitué de prestations de services avec la société Stäubli ;
- Une subvention d'exploitation de 3.644 euros ;
- De reprises de provisions sur indemnités de départ à la retraite pour 69.075 euros ;
- Des achats de matières premières pour 19.241 euros ;
- D'autres achats et charges externes pour 348.941 euros dont 177.750 euros de locations immobilières ;
- Des impôts et taxes pour 27.031 euros ;
- Des charges de personnel pour 1.313.627, en hausse de 226.332 euros du fait de la hausse de la demande de pièces de la part de Stäubli ainsi que le paiement de 25 K€ d'indemnités de rupture conventionnelle et de licenciement ;
- Des dotations aux amortissements pour 80.405 euros ainsi que des dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite pour 75.090 euros ;
- Un résultat d'exploitation de 23.301 euros ;
- Un résultat financier de 36 euros ;
- Un résultat exceptionnel de 2.093 euros ;
- Un bénéfice de l'exercice de 21.559 euros compte tenu d'un impôt de -15 euros.

L'évolution de l'activité sur depuis le 30 juin 2021 ne met en évidence aucune évolution significative de la société.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Argonay, le 6 décembre 2021

BBM & Associés

Thomas SPALANZANI
Commissaire aux comptes et à la transformation